

**ASPECTS PROSODIQUES DU DISCOURS  
HÉTÉROGÈNE DIAPHONIQUE**

JANINA ESPUNY

*Dpt. Romàniques, Facultat de Filologia  
Universitat de Barcelona*

## RÉSUMÉ

À l'analyse de fragments de discours hétérogène dans des dialogues oraux en face à face, où les *reprises diaphoniques* ne sont généralement pas attribuées de manière explicite au destinataire, il est difficile de reconnaître la volonté énonciative du locuteur, à savoir la prise en charge ou non du segment repris par le locuteur. La dimension prosodique, qui renseigne sur la nature des courbes intonatives des segments discursifs, permet de résoudre le problème: le locuteur indique qu'il s'approprie du discours de l'autre ou, au contraire, qu'il instaure une distance par rapport à ce qu'il reprend, par l'intonation. Une *intonation neutre* sur la reprise marque une distance et indique une continuation du discours du locuteur, ou le passage à sa propre réponse; par opposition à d'autres types d'intonations (assertives, interrogatives, etc) qui marquent une appropriation des mots de l'autre.

## ABSTRACT

In the analysis of heterogeneous discourse fragments in the oral face-to-face dialogues, where the diaphonic reproductions are not generally attributed explicitly to the addressee, it is difficult to recognize the enunciative will of the speaker, that is to say, the responsibility of the reproduced segments by the speaker. Prosodic dimension informs about kinds of intonative contours of discourse segments and gives a solution to the problem: the speaker indicates that he appropriates the other's discourse or, just the opposite, that he refuses to embrace the reproduced utterance by intonation. A neutral intonation of the reproduced utterance draws a distance between the speakers and indicates that the speaker's discourse continues or either that it changes to his own reply. This intonation is different from other types of contours (assertive, interrogative, etc. ) which indicate that the speaker appropriates the other speaker's words.

## 1. PRÉSENTATION

L'étude du discours hétérogène diaphonique relève de la rencontre de deux théories différentes: dans le cadre des linguistiques de l'énonciation, la *théorie polyphonique* (Bakhtine 1978 et 1984, Ducrot 1982 et 1984), qui traite de l'hybride discursif du point de vue de la responsabilité discursive; dans le cadre de l'analyse pragmatique des conversations, les travaux de Roulet et son équipe, dont l'intention est de fournir un *modèle descriptif et explicatif du fonctionnement du discours* (cf. Roulet et al. 1985), et, actuellement, de rendre compte de l'organisation des constituants des dialogues (au sens large, cf. Roulet 1995a) en rapport avec différentes dimensions<sup>1</sup>.

Selon la définition genevoise la plus typique, la diaphonie consiste en la *reprise et l'intégration de la parole de l'interlocuteur dans le discours du locuteur, pour l'initiation d'une réponse de ce dernier au premier*. Mais cette définition, déterminée par le type de discours analysé, comme le genre épistolaire (Roulet 1985 et 1993) ou le débat parlementaire (Miche 1995 et à paraître a, Torck 1994), reste trop générale et ne convient pas tout à fait à la description de reprises d'autres types de dialogues, comme ceux se déroulant en face à face. En effet, à l'analyse de fragments de discours hétérogène dans des dialogues oraux en face à face, où les reprises ne sont généralement pas attribuées de manière explicite au destinataire, à cause de la modalité immédiate de communication, on a de la peine à reconnaître la volonté énonciative du locuteur, à savoir la prise en charge ou non du segment repris par le locuteur. D'après la définition donnée supra, qui en principe doit convenir à tout type de discours, on pourrait croire que toute répétition de la voix de l'interlocuteur est diaphonique. Or, le

<sup>1</sup>*L'approche modulaire* des structures discursives suppose un élargissement de ces travaux genevois, développés depuis une quinzaine d'années à l'Unité de linguistique française de l'Université de Genève (cf. Roulet 1989, 1991 et 1995b). Le module textuel polyphonique est intégré dans ce modèle, par la prise en considération des idées de Bakhtine et de Ducrot, principalement (cf. Roulet 1985 et à paraître b).

statut énonciatif des répétitions discursives est un critère primordial pour la définition de l'hétérogénéité discursive, et corollairement, de la diaphonie<sup>2</sup>. Ce qui veut dire, d'abord, que le critère énonciatif doit être intégré dans la définition: la construction diaphonique est une *reprise non assumée de la voix du destinataire dans le discours du locuteur*<sup>3</sup>; ensuite, et c'est le point que je vais développer ici, que d'autres éléments que ceux donnés dans les descriptions précédentes doivent être pris en considération pour déterminer, dans l'oral, à quelle instance énonciative appartient un segment repris. Si dans les premières analyses sur la diaphonie, le matériel audio n'a pas été exploité pour différentes raisons (le genre épistolaire relève de la modalité écrite de la communication, et les chercheurs intéressés aux débats parlementaires ont analysé des transcriptions de ces débats qui ne donnaient pas d'indications prosodiques), ce type de matériel passe à un plan principal dans l'analyse de dialogues se déroulant en face à face.

L'idée de départ est que les éléments linguistiques suprasegmentaux du discours oral indiquent différentes fonctions énonciatives, à savoir la prise en charge ou la non-prise en charge des reprises du discours de l'autre par le locuteur; car, comme le dit Martins-Baltar (1977), l'intonation est une marque de subjectivité énonciative. Cela dit, la prosodie est un des éléments constitutifs de la construction diaphonique dans un type de données orales. Avec cette idée, je fais intervenir *l'hypothèse modulaire* du modèle genevois<sup>4</sup>: cette hypothèse pose qu'on

<sup>2</sup>Dans les reprises des communications différées, l'attribution de la responsabilité au destinataire est généralement explicite (par l'apparition d'un déictique de 2e personne). C'est probablement la raison pour laquelle la définition genevoise de diaphonie ne contient pas de précision d'ordre énonciatif, pourtant nécessaire pour éviter un élargissement terminologique.

<sup>3</sup>Voir Espuny (1996), pour un développement de cette idée.

<sup>4</sup>Le modèle genevois intègre actuellement treize modules qui rendent compte des différents plans d'organisation discursive définissant toute interaction verbale: les plans *linguistiques* (grapho-phonique, lexical, sémantique, syntaxique), les plans *discursifs* (ou cotextuels: hiérarchique, relationnel, énonciatif-polyphonique, informationnel, périodique, compositionnel) et les plans *situationnels* (ou

peut décrire les éléments qui interviennent dans une construction discursive dont rend compte un module spécifique, à partir des interrelations avec d'autres dimensions qui traversent le discours. Pour la description plus fine de la diaphonie dans des dialogues oraux, la dimension prosodique entre en jeu, à côté d'autres dimensions bien sûr, décrites autre part<sup>5</sup>. Il n'est donc pas question ici de faire évoluer les recherches sur la prosodie elle-même, mais d'utiliser certains travaux sur l'intonation pour une proposition de description.

Les fragments de dialogues qui apparaissent dans cet article appartiennent à un corpus que j'ai exploité pour la réalisation de la thèse de doctorat intitulé *Étude de la diaphonie dans des dialogues en face à face* (cf. Espuny 1996). Les propriétés générales de ces dialogues sont les suivantes: il s'agit d'échanges verbaux *oraux, immédiats (ou en face à face), non littéraires, à deux ou à trois participants, non institutionnalisés*.

Je vais développer dans ce qui suit l'importance de la dimension prosodique en ce qui concerne le discours hétérogène diaphonique et les hypothèses que cette dimension me permet de formuler (point 2-), la méthodologie utilisée pour la description de la *neutralité intonative* (point 3-), et l'analyse (point 4-) de quelques fragments diaphoniques (les échanges où apparaissent les diaphonies sont présentés en annexe).

## 2- LE MODULE LINGUISTIQUE PROSODIQUE

La construction diaphonique "se manifeste linguistiquement sous deux formes différentes: d'une part, *dans la manière dont le discours de l'autre est reformulé* [c'est moi qui souligne]; d'autre part, dans la

---

contextuels: référentiel, psychologique, interactionnel); voir Roulet (à paraître a) et Miche (à paraître b).

<sup>5</sup>Voir le chapitre six "Application de l'approche modulaire à l'étude de la diaphonie", dans Espuny (1996).

manière dont il est subordonné interactivement, généralement par un connecteur, qui donne des instructions spécifiques, au discours de l'énonciateur<sup>6</sup> (Roulet 1985: 78).

On reconnaît un énoncé diaphonique donc à ce que le locuteur reprend les propos de son destinataire, plus ou moins fidèlement. Dans cette répétition ou reformulation linguistique, les traces des propos repris peuvent adopter plusieurs formes (décrites par Roulet (1985)), selon la fidélité par rapport à la source: une forme diaphonique peut être une *reprise en écho* (telle quelle ou mot à mot), ou bien elle peut être une reformulation *avec manipulation* du discours (en réinterprétant et en modifiant quelque peu le discours de l'autre). Ce degré de fidélité, facultatif, concerne le point de vue lexical, syntaxique ou sémantique; car les variations (minimales ou maximales) à ces niveaux linguistiques ne sont aucunement constitutives de la reprise diaphonique.

Ce qui m'intéresse ici, ce n'est pas tant de décrire ces différentes formes diaphoniques que de donner les traits permettant de distinguer les structures reformulatives diaphoniques des reformulations qui ne le sont pas (puisque toute répétition ne correspond pas à ce type de structure discursive) dans l'oral. Et l'aspect prosodique est celui qui, comme je l'ai indiqué ci-dessus, permet de faire cette distinction dans les différentes structures de discours repris. En effet, dans ce type de constructions produites dans les interactions en face à face, on observe, à l'écoute, que le profil intonatif du segment repris est toujours manipulé ou modifié, contrairement aux autres niveaux linguistiques qui ne sont manipulés que facultativement: si le discours source (ou l'intervention<sup>7</sup> initiative d'un locuteur A) est caractérisé par une courbe intonative spécifique (assertive, interrogative, etc), l'intonation du segment repris (de l'intervention réactive d'un locuteur B) est soumise à variation par rapport au discours originel. Et cette variation peut aller

<sup>6</sup>Pour l'analyse de ce deuxième aspect, se reporter à Espuny (1996, chap. 6).

<sup>7</sup>Dans la terminologie genevoise, *l'intervention* est la plus grande unité monologique du dialogue (Moeschler 1994).

dans deux sens en relation avec les informations de nature énonciative: avec cette variation prosodique le locuteur peut indiquer une prise en charge du discours repris de l'interlocuteur ou une distance par rapport à ce discours<sup>8</sup>.

Pour la description de ces aspects prosodiques du discours hétérogène diaphonique, j'ai eu besoin d'autres instruments d'analyse que le modèle genevois d'analyse du discours. Les travaux traditionnels, comme ceux de P. Léon et M. Léon (1969), T. Navarro Tomás (1974) et M. Martins-Baltar (1977), sur l'intonation me permettent de formuler les hypothèses concernant les relations des dimensions énonciative-polyphonique et prosodique, à savoir quel type de courbe intonative affecte les reprises diaphonique; la méthode de stylisation des courbes intonatives des énoncés que propose E. Martínez Celdrán (à la suite de J. Cantero (1995)) possibilite le travail empirique avec ces hypothèses.

Les descriptions prosodiques donnent généralement trois types de courbes intonatives ayant des fonctions discursives différentes: la courbe montante caractérise l'interrogation, parfois la continuité; la courbe descendante caractérise l'assertion ou la finalité du discours; la courbe horizontale ou *ton spécial* (dans les termes de Léon et Léon (1969)) indique une pensée non achevée. Ces descriptions sont basées sur le discours assumé par le locuteur, puisqu'elles ne prennent pas en considération la remise en cause du postulat de l'unicité du sujet parlant<sup>9</sup>. Mais les courbes intonatives décrites jusqu'à présent par

<sup>8</sup>On peut penser à des cas de reprises du discours du destinataire purement imitatifs, dans lesquels le locuteur conserverait l'intonation du discours source. Il s'agirait en quelque sorte d'un discours rapporté au style direct, où la distance serait marquée par *l'écho* concernant tous les niveaux linguistiques, y compris le prosodique. L'hypothèse concernant le type d'intonation qui caractérise la diaphonie à l'oral, devient relative, même si dans tous les fragments de reprise analysés par la suite, la distance est marquée par une intonation spécifique (neutre), qui varie par rapport à l'énoncé source.

<sup>9</sup>Cette remise en cause (bakhtinienne, freudienne et lacanienne) donne lieu aux développements des théories polyphonique ou de l'hétérogénéité, dans le cadre des linguistiques de l'énonciation: puisque le sujet parlant apparaît comme une entité

phonéticiens et phonologues se produisent aussi bien sur le discours repris de l'interlocuteur; en d'autres termes, les valeurs générales (interrogation, assertion ou continuation du discours) de l'intonation sur le discours non repris sont les mêmes sur le discours repris.

Mes hypothèses sont les suivantes: (i) pour que reprise diaphonique (ou attribution d'un fragment discursif au destinataire) il y ait, le locuteur doit reformuler la parole du destinataire avec une courbe intonative *neutre* (horizontale), au moins dans les cas où l'imitation du discours source n'est pas absolue (voir note 8). Il s'agit là d'un aspect constitutif de cette construction discursive du discours oral, parce qu'il donne une valeur précise au segment reformulé; en effet, si la valeur générale de la neutralité intonative est de signaler une pensée inachevée ou continuation du discours, (ii) le sens de l'intonation neutre sur du discours repris est d'indiquer une distance par rapport au segment repris et d'annoncer l'ajout de la part du locuteur d'une *JEv*<sup>10</sup>. Par contre, si le locuteur prononce la reprise avec une courbe intonative montante ou descendante, c'est qu'il se porte garant ou se fait responsable d'une interrogation ou d'une assertion, respectivement. La prosodie est donc au service d'informations de nature textuelle, puisqu'elle donne la valeur énonciative du segment discursif reformulé<sup>11</sup>.

---

complexe, le discours, qui est son lieu d'expression, se définit de même comme un objet non singulier.

<sup>10</sup>Cette abréviation de *JE-vérité* (ou *voix du JE*) est faite à la suite de Berrendonner (1981). Cet auteur identifie les *agents vérificateurs des énoncés* ou *porteurs d'un jugement de vérité*, dans les termes suivants: *L-vérité* correspond à une vérité dont l'origine est individuelle; l'opinion publique est porteuse d'une vérité commune ou *ON-vérité*; et, de "l'ordre des choses" découle une vérité universelle ou *O-vérité*.

<sup>11</sup>Comme le dit P. Martin, "la transition d'une mélodie d'affirmation *neutre* à celle d'une affirmation *brutale* donne lieu à la perception de sens différents" (1973: 5, c'est moi qui souligne).

### 3- LA MÉTHODOLOGIE

À partir des premières écoutes des fragments dialogaux sur lesquels je travaille (voir en annexe), j'ai posé que dans une construction diaphonique où n'apparaissent pas d'éléments verbaux explicitant l'attribution du discours à autrui (du type TU/VOUS, sujets d'un verbe de parole), l'intonation *neutre* marque la fonction énonciative de non-prise en charge de la reprise par le locuteur<sup>12</sup>. Pour dépasser ce niveau intuitif dans la description de la courbe intonative neutre, ainsi que pour mieux cerner les limites de la *neutralité*, j'ai analysé l'intonation des reprises diaphoniques avec l'outil CSL<sup>13</sup>, c'est-à-dire avec un instrument d'analyse qui permet d'obtenir des représentations objectives des lignes intonatives de ces segments.

Pour cette description, je suis la méthode que propose Martínez Celdrán (1996: 118 et ss.) en s'inspirant de Cantero (1995). Cette méthode cherche à éliminer toute variation individuelle et non pertinente qui apparaît lors de l'émission phonique particulière<sup>14</sup> d'un ou de plusieurs sujets parlants. Elle consiste en une *stylisation ou normalisation des courbes*. Pour *normaliser* deux courbes de la même phrase prononcée par des sujets différents, on prend en considération le

<sup>12</sup>Étant donné que toutes les dimensions discursives sont interreliées dans un dialogue, ce type d'intonation neutre renseigne aussi sur le statut discursif (constituant dépendant) et sur la fonction relationnelle (valeur interactive) du segment repris; voir Espuny (1996).

<sup>13</sup>Le *Computerized Speech Lab (CSL)*, Modèle 4300 de *Kay Elemetrics N.J. U.S.A.*, est un équipement processeur de la parole, conçu pour produire nombre d'opérations d'analyse, comme l'acquisition de données, l'administration d'archives, des représentations graphiques et numériques, l'édition de signaux, etc. J'ai utilisé le CSL du Laboratoire de Phonétique (Université de Barcelone), pour obtenir les représentations (oscillogrammes, spectrogrammes et *pitch* ou niveau du ton) des segments analysés. Voir les représentations dans le point suivant.

<sup>14</sup>En su realización práctica cada unidad da lugar a variantes distintas, como sucede con las particularidades de articulación y timbre de los sonidos comprendidos bajo el concepto de un mismo fonema", Navarro Tomás (1974: 52).

F0 (le fondamental ou premier harmonique) des voyelles seulement. Une fois celles-ci analysées, c'est la valeur de la première voyelle que l'on prend comme référence; c'est-à-dire que cette première valeur sera la valeur zéro d'un pourcentage; le 100% sera l'octave de cette valeur (que l'on obtient en multipliant par deux). On fait les calculs postérieurs, pour l'obtention des valeurs en pourcentage des autres voyelles de l'énoncé, avec une règle de trois. Le résultat est une représentation de la courbe intonative de l'énoncé en prenant la première valeur comme point de référence unique.

Dans mon cas, il ne s'agit pas tant de *styliser* plusieurs occurrences d'une même phrase, puisque dans un corpus de dialogues spontanés il n'y a qu'une occurrence de chaque segment analysé, que de *styliser* plusieurs occurrences de différents énoncés avec une courbe intonative que j'ai considérée neutre. C'est par ce procédé que j'obtiens une définition de *courbe intonative neutre*.

Je vais exposer maintenant la démarche suivie pour faire des généralisations sur la définition de neutralité affectant le discours hétérogène, malgré les difficultés considérables que comporte le traitement de l'intonation dans des dialogues non fabriqués, car les résultats sont très variés<sup>15</sup>.

À partir de la stylisation des courbes tracées par la succession de tons fondamentaux, les auteurs observent qu'il existe généralement trois parties dans la courbe intonative d'un énoncé: la branche initiale (composée des tons qui montent jusqu'au premier sommet, c'est-à-dire la première voyelle tonique), le corps (qui va du premier sommet jusqu'à la dernière voyelle tonique de la phrase) et la branche finale (qui correspond aux tons qui suivent la dernière voyelle tonique). Comme "el valor expresivo de la unidad enunciativa depende sobre todo de su

<sup>15</sup>La qualité des enregistrements utilisés est loin d'avoir la qualité de ceux qui sont réalisés en laboratoire. Le facteur émotionnel, entre autres, a aussi une grande influence sur les modifications dans l'intonation. Voir Auchlin (1991) pour une proposition d'analyse de la composante affective dans le discours.

inflexión final" (Navarro Tomás 1974: 51), on observe la branche finale pour la détermination de la valeur énonciative de l'énoncé. Dans le présent travail, j'observe en particulier les valeurs des deux dernières voyelles de la reprise, c'est-à-dire la nature (montante, horizontale ou descendante) de la branche finale de la courbe intonative du segment de discours repris, pour la détermination des traits énonciatifs (la neutralité dans le cas qui nous occupe) de ce discours. Mes analyses de ces traits se limitent donc fondamentalement aux reprises (vs le discours non repris).

#### 4- L'ANALYSE

Pour la définition de ce que je vais considérer comme *marge de neutralité discursive* dans les segments de reprise, ou de ce qu'on appelle traditionnellement *l'intonation soutenue*, j'ai cherché les valeurs pourcentuelles (voir les figures ci-dessous) de variation des courbes intonatives, à partir des valeurs des deux dernières voyelles de l'énoncé repris. Puisque dans la description d'une unité appartenant à une typologie il est nécessaire d'établir des limites, je donnerai aussi les caractéristiques de certains fragments de reprise considérés comme assertifs, interrogatifs et exclamatifs, afin de mieux cerner l'unité de l'intonation neutre<sup>16</sup>; j'ajouterai de même quelques remarques sur l'intonation du discours non repris.

Mes hypothèses (i) considérer une certaine intonation comme propriété distinctive des reprises diaphoniques dans l'ensemble du discours repris et (ii) considérer que la neutralité sur ce type de discours a pour fonction d'indiquer l'ajout d'une vérité assumée par le locuteur (ou JEv) sur le constituant suivant, se voient confirmées de manière

<sup>16</sup>Tout en sachant que ces limites ne sont pas étanches. Comme le dit Navarro Tomás, "es difícil señalar límites definidos y precisos entre las unidades de cadencia y semicadencia y entre las de anticadencia y semianticadencia, dada, sobre todo la variación que sus tonemas finales suelen presentar bajo la influencia de diversas circunstancias" (1974: 52 et 53).

provisoire, par l'analyse empirique de quelques segments diaphoniques avec l'outil CSL:

(i) l'intonation dans le discours repris

1/ Les courbes intonatives neutres des reprises dans les interventions réactives ont une branche finale:

- ascendante (la valeur pourcentuelle arrive jusqu'à 29% en dessus de la valeur zéro - qui serait par ailleurs la neutralité pure -, cf. les représentations des figures 1 et 2 ci-après).

- descendante (la valeur pourcentuelle va jusqu'à -10% en dessous de la valeur zéro, cf. la figure 3(a)).

Dans les représentations suivantes obtenues par le CSL, il y a quatre tableaux: le tableau A donne l'oscillogramme, le tableau B donne la transcription phonétique en IPA (*International Phonetic Alphabet*) du segment de la branche finale de la reprise seulement, le tableau C donne les valeurs des tons, et le tableau D donne le spectrogramme. En dessous de chaque schéma, je donne la nature et la transcription orthographique de la reprise, en soulignant (en italiques) l'unité intéressante dans mes analyses, et la valeur pourcentuelle de la courbe intonative de ladite unité. Ce qu'il faut donc observer pour la lecture de ces quatre tableaux, c'est le fragment qui correspond au segment transcrit phonétiquement (dans le tableau B).

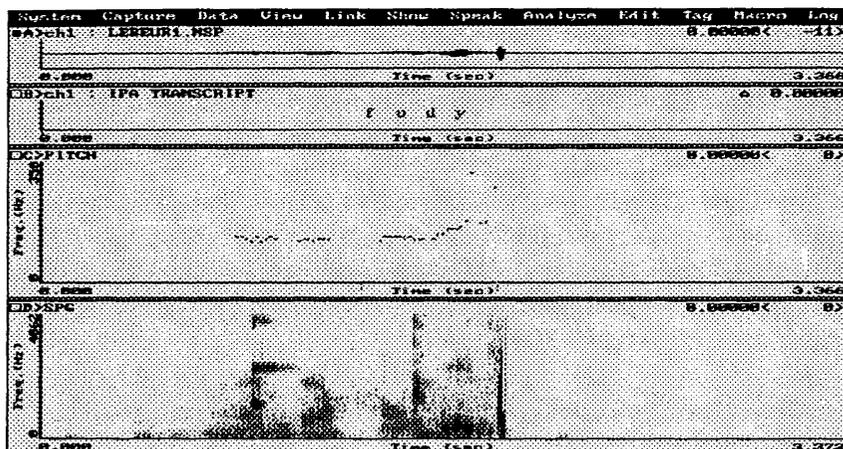


Fig. 1: Intervention réactive (reprise diaphonique tronquée): "le beurre fondu" (cf. Échange 1). La courbe intonative a une valeur de 24,2%. (cf. Échange 1, en annexe).

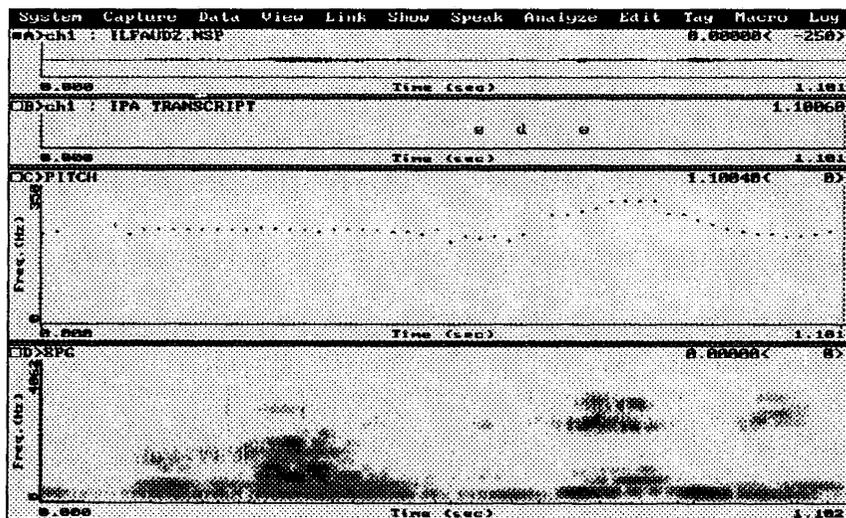


Fig. 2: Intervention réactive (reprise diaphonique à distance et avec connecteur): "il faudra les aider mais...". La courbe intonative a une valeur de 28,8%.

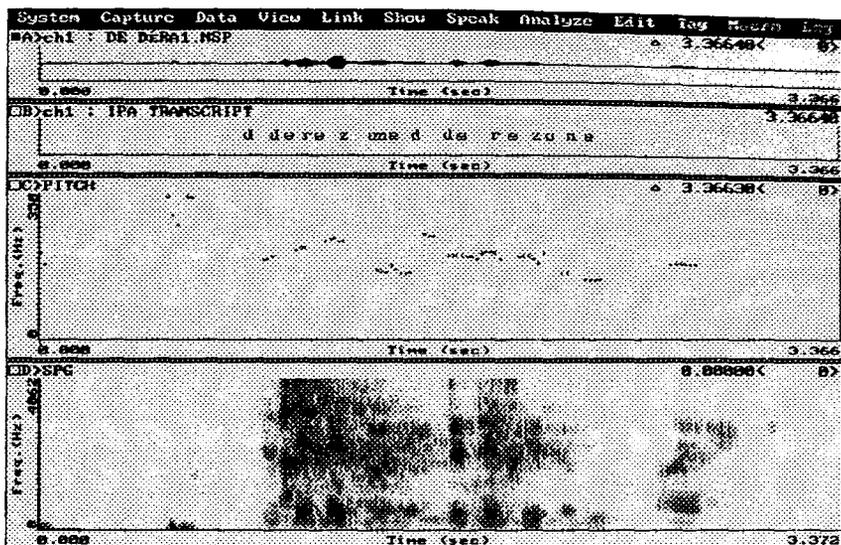


Fig. 3: Intervention réactive ((a) reprise diaphonique tronquée et (b) reprise assumée): (a) "de déraisonner (rire de L1) (b) de déraisonner oui oui. La courbe intonative de (a) a une valeur de -2,9%, et la courbe intonative de (b) a une valeur de -31,25%.

2/ Les courbes mélodiques des interventions réactives où il y a des reprises de la voix de l'allocutaire qui ont une valeur énonciative de prise en charge de l'énoncé ont une branche finale:

- ascendante: ces interventions correspondent à des *répétition assumée*, car il s'agit d'interrogations (donc d'interventions à fonction illocutoire réactive et initiative<sup>17</sup>) formées par la reprise des toutes dernières paroles de l'interlocuteur, dont le locuteur se sert pour avertir qu'il n'a

<sup>17</sup> Dans le modèle genevois d'analyse du discours, les *fonctions illocutoires* sont un type de fonctions discursives que peuvent entretenir les constituants du discours. Elles sont de trois types: *initiatives*, correspondant à la première intervention d'un échange; *réactives-initiatives*, qui suivent les premières interventions et qui sont intermédiaires dans la structure de l'échange, puisqu'elles demandent encore une réaction; et *réactives* (ou évaluatives), qui clôturent l'échange.

pas compris le discours de l'autre, ou pour annoncer qu'il veut obtenir plus d'information sur un sujet particulier<sup>18</sup>. Je n'ai pas réussi à avoir des représentations de ces cas par le CSL, à cause de la mauvaise qualité des passages où apparaît ce type d'interrogation, et de la voix presque inaudible avec laquelle ces mots sont prononcés. Notons cependant que les courbes intonatives de ces segments semblent montantes à l'ouïe<sup>19</sup>: elles n'annoncent aucune continuité du discours du locuteur, car celui-ci cède le tour de parole à son interlocuteur.

- descendante (la valeur pourcentuelle commence à partir de -30%, en dessous de la valeur zéro donc, pour les reprises assertives ou exclamatives; cf. la figure 3 (b) ci-dessus).

Dans les reprises diaphoniques analysées, la marge de neutralité est représentée généralement vers le haut, par une courbe intonative légèrement montante (jusqu'à 29%), avec une différence nettement marquée par rapport aux courbes ascendantes qui caractérisent les questions, qu'elles soient reprises ou non, puisque les énoncés du discours non repris sont déterminés par les mêmes traits intonatifs (courbe ascendante, horizontale ou descendante). Très peu de reprises ont une courbe intonative vers le bas: la valeur de la courbe intonative descendante des reprises arrive jusqu'à -10%, avec une claire différence aussi par rapport aux reprises assertées, alors que cette différence n'est pas toujours tranchée par rapport aux assertions non reprises (voir ci-

<sup>18</sup>C'est ce que M. Laforest (1992) appelle des *répétitions-échos*; en voici un exemple (souligné) tiré du corpus analysé (CF1.d1: 2):

C: est-ce qu'il y a beaucoup de femmes seules?

B: dans, dans très peu de cas, c'est un... un un boulot euh, pour salaire unique. Dans très peu de cas.

C: *dans peu de cas?*

B: oui, presque toutes sont euh... .

<sup>19</sup>Cela est dû au fait que l'être humain interprète "plus" de ce qu'il entend, c'est-à-dire qu'il peut suppléer l'information qui manque lors d'une énonciation grâce au cotexte ou au contexte. Les processeurs de la parole ne peuvent pas réaliser ce genre d'"interprétations", car ils ne sont programmés que pour analyser des bandes magnétiques d'une certaine qualité. Et les enregistrements des différents corpus sur lesquels j'ai travaillé n'ont pas été conçus pour ce type de travail.

dessous). La variation dans la marge de neutralité peut donc aller de -10% à 29%.

C'est là que quelques remarques concernant l'intonation du discours source ou non répété sont utiles, pour démontrer que la neutralité l'affecte aussi bien: pour les interventions interrogatives (cf. figure 8), les pourcentages sont nettement élevés (40%). Quant aux assertions, où la courbe intonative est descendante, il y en a qui sont très nettement marquées (c'est le cas des assertions qui annoncent une fin d'intervention, au moins dans l'esprit du locuteur, cf. figure 9), tandis que d'autres présentent une courbe intonative neutre vers le bas, avec une branche finale qui peut aller de -2% à -10% (c'est le cas d'unités discursives qui annoncent une continuation du discours, soit de la part du même locuteur, soit de la part de l'interlocuteur, cf. les figures 10 et 11 (a) et (b)). Ce qui signifie, à l'évidence, que l'intonation neutre affecte tant le discours qui est effectivement pris en charge par le locuteur, que le discours repris et attribué à un autre, et donc que la neutralité n'est pas un trait spécifique des reprises diaphoniques.

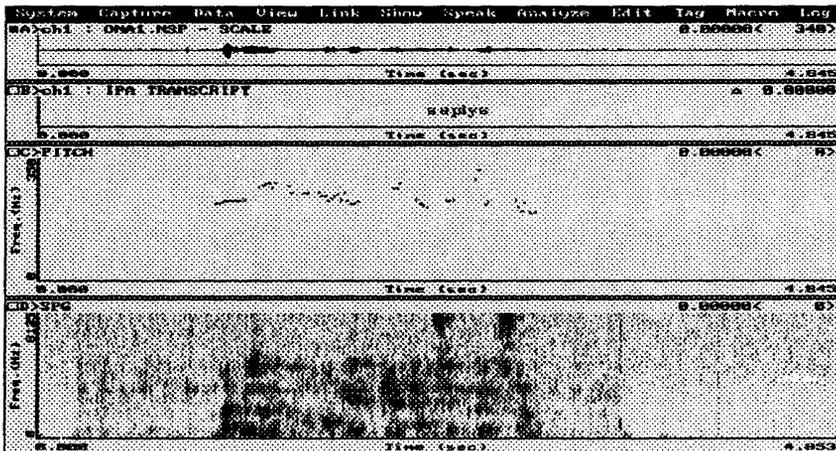


Fig 4: Intervention initiative (discours non repris): "on a besoin de coire en quelqu'un qui en sait plus" (cf. Échange 4). La courbe intonative a une valeur de 40%.

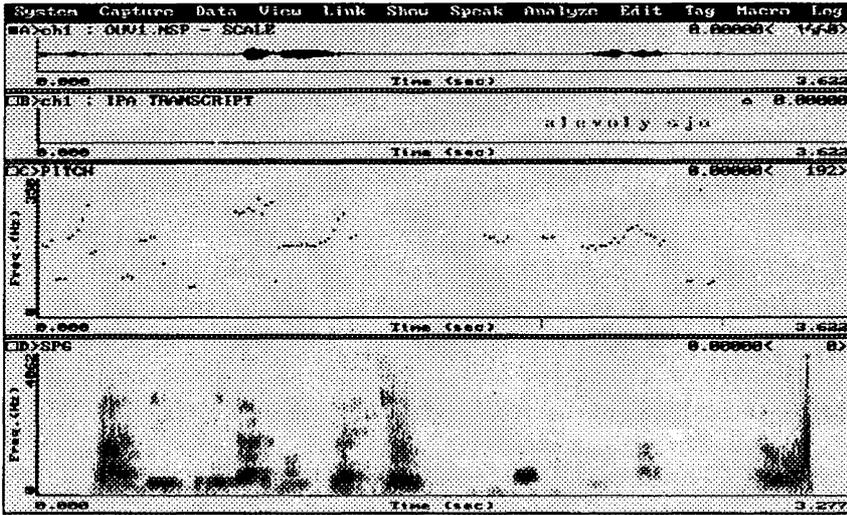


Fig. 5: Intervention réactive (discours non repris): "...elle n'était pas ouverte à l'évolution" (cf. Échange 5). La courbe intonative a une valeur de -59,19%.

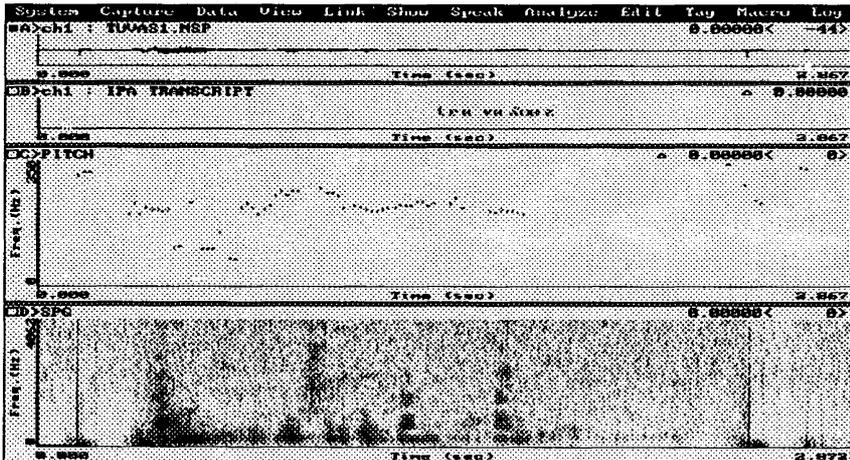


Fig. 6: Intervention initiative (discours non repris): "tu en vas trouver que des femmes **travailleuses**" (cf. Échange 6). La courbe intonative a une valeur de -1,9%.

(ii) *le sens de la neutralité*

Cette réalité empirique, à savoir le fait que dans l'un et l'autre cas, la neutralité puisse apparaître, n'efface pas l'hypothèse (i) qui dit que, dans une construction diaphonique, le locuteur reformule la parole du destinataire avec une courbe intonative neutre. Car, ce qui intéresse concernant les reprises, c'est de voir la volonté du locuteur concernant cette parole, ou encore de voir le sens énonciatif qu'il lui donne: il peut se l'approprier, la reprendre à son compte (c'est les cas du point 2/), ou bien, et c'est le cas des constructions diaphoniques (point 1/), s'en distancier, tout en annonçant de par l'intonation neutre cette distance même et en indiquant qu'une vérité dont le locuteur se porte garant (ou JEv) va suivre<sup>20</sup>.

Une telle courbe intonative *neutre* n'est donc pas suffisante pour qu'il y ait attribution du discours à autrui, car cette courbe peut affecter un discours dont le locuteur se fait responsable, tout en signalant par l'intonation soutenue une continuation de son énonciation. Mais dans l'ensemble des répétitions, elle est suffisante si elle porte sur une parole reprise, pour distinguer ce que le locuteur re-présente comme des propos attribués au destinataire de ce qu'il re-présente comme assumé, le résultat ne correspondant pas par lui-même à une intervention à fonction illocutoire (réactive), mais à un constituant dépendant d'un autre.

En outre, on retrouve cette même intonation neutre dans les reprises diaphoniques marquées, c'est-à-dire là où le locuteur fait apparaître des éléments verbaux qui explicitent l'attribution du discours au destinataire (normalement dans des reprises différées); cf. les figures

<sup>20</sup>Dans les termes de J. Authier-Revuz (1982 et 1995), les constructions diaphoniques sont des cas d'*hétérogénéité montrée*, c'est-à-dire des cas où le locuteur montre par quelque procédé qu'il n'assume pas ce qu'il dit; tandis que l'appropriation discursive des mots de l'autre relève de l'*hétérogénéité constitutive* du discours, ce qui signifie *l'ailleurs* ou *le déjà-dit* de tout discours.

12 et 13, qui représentent des cas de reprises marquées, avec courbe intonative descendante et ascendante, respectivement.

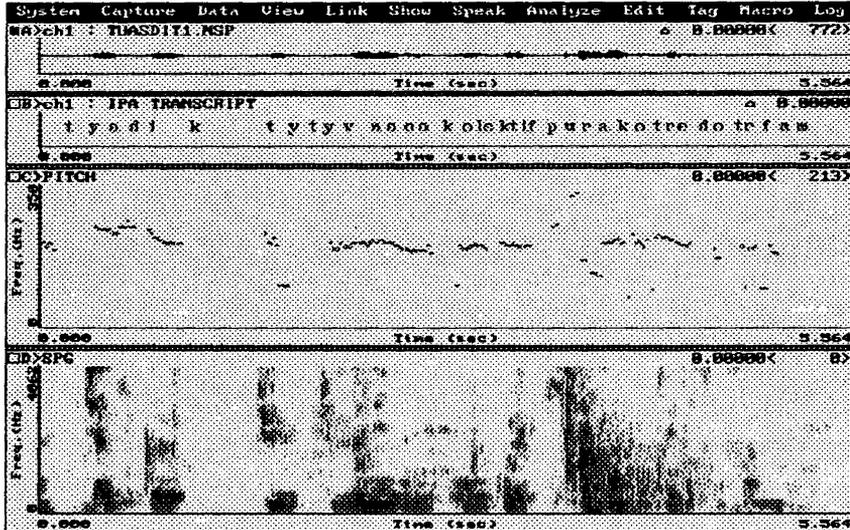


Fig. 7: Intervention réactive / initiative (reprise diaphonique à distance et marquée): "tu as dit que - tu tu venais au au collectif pour rencontrer d'autres femmes" (cf. Échange 1). La courbe intonative a une valeur de -3,9%.

## 5- CONCLUSION

Je voudrais souligner le caractère provisoire de la confirmation de ces hypothèses portant sur l'intonation neutre, étant donné que les courbes intonatives de ce type de segments sont loin de présenter un schéma homogène (nous pouvons le voir sur les représentations), et qu'il est parfois difficile d'analyser les segments diaphoniques à cause de chevauchements, ou tout simplement à cause de la qualité des enregistrements, qui est loin d'être acceptable pour ce type de recherche. L'analyse ici présentée permet cependant de les maintenir à titre d'orientation, pour les questions concernant les différents sens énonciatifs que peuvent recouvrir les segments dans un discours hétérogène du point de vue des sources.

La voie pour un travail postérieur reste ainsi ouverte, puisque ces résultats ne sont qu'approximatifs dans la belle entreprise de description de la prosodie: à partir de l'analyse d'un plus grand nombre de segments discursifs extraits d'échanges spontanés (vs les segments discursifs de laboratoire), la notion de *neutralité intonative* pourra être précisée, en cherchant à délimiter les variations de la courbe intonative neutre par rapport aux courbes interrogatives, assertives et autres courbes énonciatives, aussi bien dans le discours repris que non repris.

## 6- RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUCHLIN, A. (1991): "Le bonheur conversationnel: fondements, enjeux et domaines", *Cahiers de Linguistique Française*, 12, 103-126.

AUTHIER-REVUZ, J. (1982): "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours", *D.R.L.A.V.*, 26, 91-151.

----(1996): *Ces mots qui ne vont pas de soi: boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.

BAKHTINE, M. (1978): *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.

----(1984): "Les genres du discours", *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 263-308.

BERRENDONNER, A. (1981): "Le fantôme de la vérité", *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 33-73.

CANTERO, F.J. (1995): *Estructura de los modelos entonativos: interpretación fonológica del acento y la entonación en castellano*, Thèse de doctorat (à paraître), Université de Barcelone.

- DUCROT, O. (1982): "La notion de sujet parlant", *Recherche sur la philosophie et le langage*, 2, 65-92.
- (1984): "Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation", in *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit, 171-233.
- ESPUNY, J. (1996): *Étude de la diaphonie dans des dialogues en face à face*, Thèse de doctorat, Université de Barcelone, non publiée.
- LAFORÉST, M. (1992): *Le back-channel en situation d'entrevue*, Québec, CIRAL.
- LÉON, P. et LÉON, M. (1969): *Introduction à la phonétique corrective*, Paris, Hachette/Larousse.
- MARTIN, P. (1973): "Les problèmes de l'intonation: recherches et applications", *Langue française*, 19, 4-25.
- MARTÍNEZ-CELDRÁN, E. (1996): *El sonido en la comunicación humana*, Barcelona, Octaedro.
- MARTINS-BALTAR, M. (1977): *De l'énoncé à l'énonciation: une approche des fonctions intonatives*, Paris, CREDIF.
- MICHE, E. (1995): "Les formes de reprise dans un débat parlementaire", *Cahiers de Linguistique Française*, 16, 241-265.
- (à paraître a): *Secuencias discursivas del desacuerdo: aplicación del modelo ginebrino al análisis del debate parlamentario del artículo 2 de la constitución española de 1978*, Thèse de doctorat, Université de Genève.
- (à paraître b): "El modelo ginebrino de análisis del discurso", *Coloquio: La lengua y los medios de comunicación: oralidad, escritura, imagen*, Madrid, 25-29 mars 1996.

- MOESCHLER, J. (1994): "Analyse du discours et analyse conversationnelle", in MOESCHLER, J. et REBOUL, A. (1994): *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 471-492.
- NAVARRO TOMÁS, T. (1974): *Manual de entonación española*, Madrid, Guadarrama.
- ROULET, E. (1985): "Structures polyphoniques et diaphoniques du discours", in ROULET, E. et al. (1985): *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 69-84.
- (1989): "L'Unité de linguistique française et l'analyse du discours: du passé récent au futur proche", *Cahiers de Linguistique Française* 10, 3-12.
- (1991): "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *Cahiers de Linguistique Française*, 12, 53-81.
- (1993): "De la structure diaphonique du discours épistolaire: à propos d'une lettre d'Aurore Dupin à sa mère", in *Mélanges offerts à J. Peytard, t.1, Annales littéraires de l'Université de Besançon* 502, 84-99.
- (1995a): "L'analyse du dialogue dans une approche modulaire des structures du discours: l'exemple du dialogue romanesque", in HUNDSNURSCHER, F. & WEIGAND, E. (éds): *Future Perspectives of Dialogue Analysis*, Tübingen, Niemeyer, 1-34.
- (1995b): "Vers une approche modulaire de l'analyse de l'interaction verbale", in VÉRONIQUE, D. & VION, R. (éds) (1995), 113-126.
- (à paraître a): "Dialogism and modularity: the topical organization of dialogues", in CMEJRKOVA, S. & al. (éds): *Dialoganalyse VI. Referate der 6. Arbeitstatung, Prag 1996*, Tübingen, Niemeyer.

-(à paraître b): "Polyphony", in VERSCHUEREN, J., ÖSTMAN, J.-O. & BLOMMAERT, J. (éds): *Handbook of pragmatics*, Amsterdam, John Benjamins.

TORCK, D. (1994): "Diaphonie et interaction dans le débat politique", *Littérature*, 93, 15-30.

## 7- ANNEXE

Le numéro des échanges présentés à continuation correspond au numéro des figures qui apparaissent dans l'article; ainsi, on peut remettre en contexte le segment discursif analysé dans lesdites figures.

Échange 1 (du dialogue CF2.d7: page 1, dans Espuny (1996))

**M** voilà - tu mets le beurre - hein/

**A** tout/

**M** oui alors le beurre fondu

**A** le beurre fondu

**M** tu vois tu le fais tomber - tout

**A** je sais pas ce qu'on va faire mais

**M** là tu le mélanges

**A** j'y vais avec confiance

Échange 2 (du dialogue CF1.d1: 22)

**B** dans un premier temps peut-être qu'elles viendront chercher une aide morale - mais euh - si euh - si elles viennent plusieurs fois dans ce collectif - - la femme en lutte - la femme en lutte et que - tiens - brusquement - elles ont le courage d'abandonner ce mari - bon et ben - alors est-ce que financièrement il faudra pas qu'on les aide/

**C** oui - mais ça - je crois qu'on prend une responsabilité énorme - hein/ si on se lance dans des trucs comme ça - - faudra pas le faire légèrement

**A** financièrement XXX il faudra les aider - mais - combien de temps et combien de temps elles auront besoin/ et est-ce qu'elles voudront trouver autre chose...

Échange 3 (du dialogue CF3.d8: 25)

**L2** et maintenant il y a à nouveau une recrudescence un besoin de -

**L1** de déraisonner

**L2** de déraisonner = (rire de L1) de déraisonner\ oui oui - - je trouve que c'est nécessaire

Échange 4 (du dialogue CF3.d8: 17)

**L1** on a besoin de croire en quelqu'un qui en sait plus/

**L2** *qui en sait plus* mais que tu n'arrives pas toi-même à comprendre

Échange 5 (du dialogue CF1.d2: 38)

Échange 6 (du dialogue CF1.d1: 6)

**A** moi je conçois tout ça comme - je sais pas - je suis peut-être vachement ambitieuse - comme une partie du travail - parce que tu ne vas trouver que des femmes travailleuses - -

**B** *travailleuses* et qui sont enfin - pour la région du Béarn - relativement bien payées...

Échange 7 (du dialogue CF1.d1: 1 et 16)

**B** qu'est-ce j'attends d'un collectif... eh bien - d'abord de rencontrer des des femmes comme moi qui... qui ont conscience d'être exploitées [...]

**B** [... silence]

**A** tu as dit que *tu tu venais au au collectif pour rencontrer d'autres femmes* = -  
- je pense que tu pourrais dire...